

Cher(e)s adhérent(e)s de l'AIMS,

Tous les deux ans, le conseil d'administration de l'AIMS renouvelle la moitié de ses 16 membres. Les élections 2022 se tiendront, conformément aux statuts de notre association. C'est dans cette perspective qu'ouvre aujourd'hui l'appel à candidature, en vue du vote dont les résultats seront annoncés lors de l'assemblée générale 2022.

Le conseil d'administration est l'organe représentant notre association dans sa diversité. Il est chargé de la mise en œuvre de la mission de l'AIMS, notamment avec l'organisation de la conférence annuelle, la gestion des ST- et GT-AIMS (en relation avec son Comité Scientifique Permanent), la labellisation de manifestations scientifiques, les relations avec sa revue M@n@gement et les autres revues partenaires, ainsi qu'avec la FNEGE et les autres associations scientifiques. Le CA de l'AIMS prend également les décisions qui orientent la vie de l'association et c'est en son sein que sera élu le/la prochain(e) président(e).

Pour cette élection des postes importants seront à pourvoir au sein de l'association : Secrétaire Général, Trésorier, Responsable du site et du back office, Communication sur les réseaux et communication institutionnelle. Par ailleurs le développement de nouvelles activités à destination des doctorants et des jeunes chercheurs notamment, nécessite un suivi et une coordination importante des membres du CA. N'hésitez donc pas à indiquer dans votre candidature quel poste vous seriez susceptible d'occuper.

Les membres sortants du conseil d'administration (avec pour certains la possibilité de se représenter) sont : Pierre-Jean Barlatier (EDHEC), Cécile Belmondo (IAE de Lille), Isabelle Bouty (U. Dauphine PSL), Paul Chiambaretto (Montpellier Bus. School), Pascal Corbel (U. Paris Saclay), Caroline Hussler (U. Lyon 3 J Moulin), Isabelle Vandangeon-Derumez (U. Evry- Paris Saclay), Wafi Chtourou (IHEC Carthage).

Un très grand merci à eux pour le travail effectué durant leur mandat !

Sont encore membres du conseil d'administration pour deux ans : Cécile AYERBE (U. Côte d'Azur), Sébastien Brion (U. Aix Marseille), Boris Bourgel (U. Savoie-Mont-Blanc), Guillaume Carton (EM Lyon), Vincent Chauvet (U. Toulon), Albert David (U. Paris Dauphine PLS), Hélène Delacour (U. de Lorraine), Nicolas Mirc (Toulouse School of Management).

Si vous souhaitez vous engager activement et vous impliquer dans le quotidien de l'AIMS, n'hésitez pas à vous porter candidat. Vous trouverez ci-après le détail de la procédure et du calendrier pour cette année. Je reste également à votre disposition pour échanger sur le sujet.

Au nom de notre association et de son CA, je vous remercie de votre engagement

I. Vandangeon-Derumez
Présidente en exercice du CA AIMS

Procédure et calendrier 2022 :

- Peut se porter candidat(e) tout enseignant chercheur, quels que soient sa nationalité et son rattachement (école ou université), sous réserve de s'engager à adhérer à l'association s'il/elle n'en est pas déjà membre à jour de sa cotisation.
- Dépôt des candidatures : du 21 mars au 22 avril 2022
- Les candidats adressent par mail à elections@strategie-aims.com une profession de foi sur une page maximum comprenant les éléments suivants :
 - Prénom, Nom
 - Photo de bonne qualité
 - Coordonnées professionnelles
 - Thèmes de recherche
 - Motivations pour participer au conseil d'administration de l'AIMS
- La recevabilité des candidatures sera examinée et une confirmation par e-mail sera adressée aux candidats.
- Pour les candidatures recevables, les professions de foi seront publiées sur le site de l'AIMS à l'adresse suivante : <http://www.strategie-aims.com/aims/gouvernance/> du 29 avril au 27 mai 2022.
- Le vote sera organisé sous forme électronique et sera ouvert du 16 au 27 mai 2022. Un mail sera adressé aux adhérents, leur permettant de voter.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter, Cécile Ayerbe, Secrétaire Générale, ou Isabelle Vandangeon-Derumez, Présidente en exercice à l'adresse : secretariat@strategie-aims.com

Un CA est prévu pour l'ensemble des membres du CA (anciens et nouveaux) le 3 juin 2022 de 14h à 17h dans les locaux de la conférence d'Annecy.